



**Note de synthèse du  
CONSEIL COMMUNAL**



**Séance du 24 avril 2023 à 19h00**



**Séance publique**

**AFFAIRES GÉNÉRALES > Secrétariat**

**Objet n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Il est demandé au Conseil communal d'approuver le procès-verbal de sa séance précédente.

**FINANCES**

**Objet n°2 : Compte communal 2022 - Approbation**

Il est demandé au Conseil communal d'arrêter, comme suit, les comptes de l'exercice 2022 et de créer les provisions.

**Objet n°3 : Contribution financière 2023 à la zone de police LERMES**

Il est demandé au Conseil communal de marquer son accord sur la contribution financière à la zone de police.

**Objet n°4 : Contrat de bail portant sur une parcelle sise Rue Grande à Estinnes-au-Val pour l'implantation d'un local technique**

Il est demandé au Conseil communal de mettre à disposition de la SA Unifiber à titre onéreux la parcelle (en partie) sise rue Grande à Estinnes-au-Val pour l'implantation d'un local technique dans le cadre du déploiement d'un réseau de fibre optique ouvert aux services d'opérateurs de télécommunication à Estinnes et de marquer son accord sur le projet de contrat de bail.

**Objet n°5 : Redevance communale pour les Ateliers de la Découverte du mercredi après-midi - Exercice 2023 à 2025**

Il est demandé au Conseil communal d'établir pour les exercices 2023 à 2025, une redevance communale pour les Ateliers de la Découverte du mercredi après-midi.

**Objet n°6 : Propriété communale – Vente d'une partie de la parcelle cadastrée section A 101f3, rue Grégoire Jurion, 1 à Vellereille-les-Brayeux: PRINCIPE DE VENTE**

Il est demandé au Conseil communal de procéder à la désaffectation et au principe de la vente de gré à gré d'une partie de la parcelle cadastrée A 101f3 située rue Grégoire Jurion n°1 à Vellereille-les-Brayeux.



**Objet n°7 : Marché public - Acquisition de matériel informatique pour la Commune et le CPAS - Approbation des conditions et du mode de passation**

Il est demandé au Conseil communal d'approuver le cahier des charges N° 2023-007 et le montant estimé du marché "Acquisition matériel informatique pour la Commune et le CPAS".

**Objet n°8 : Patrimoine communal - Vente de véhicules communaux**

Il est demandé au Conseil communal de procéder au déclassement et à la vente de véhicules communaux.

**Objet n°9 : Installation de moyens de production locale d'énergie renouvelable et durable - Contrat particulier - Adhésion**

Il est demandé au Conseil communal d'approuver le contrat particulier relatif au contrat de base "Installation de moyens de production d'énergie renouvelable et durable" proposé par NEOVIA

**Objet n°10 : Fabrique d'église de Peissant - Compte 2022 - Prorogation du délai de tutelle**

Il est demandé au Conseil communal d'arrêter la prorogation de 20 jours calendrier du délai de tutelle pour statuer sur le compte de l'exercice 2022 de la fabrique d'église Saint-Martin à Peissant.

**Objet n°11 : Fabrique d'église de Peissant - Modification Budgétaire 1/2023 - Approbation**

Il est demandé au Conseil communal d'approuver la délibération du 31 mars 2023, par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement culturel Saint-Martin (Peissant) arrête la modification budgétaire n° 1, pour l'exercice 2023.

**CADRE DE VIE**

**Objet n°12 : Demande de modification de voirie communale - Création d'un trottoir à Estinnes-au-Mont, rue Gris-Tienne**

Il est demandé au Conseil communal d'émettre un AVIS FAVORABLE sous condition pour le projet de création d'un trottoir introduit par Monsieur Pourtois Jean-Paul représentant la société "Le Temporel", Rue du Moulin à eau, 43 B à 7133 Buvrines relatif à un bien sis à 7120 Estinnes, Rue Gris-Tienne.

**Objet n°13 : Mise en place d'un programme visant à amplifier le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules et vélos électriques sur le domaine public par les pouvoirs locaux - Délégation à l'Agence de Développement Territorial**

Il est demandé au Conseil communal de ratifier la délibération du Collège communal du 13 juillet 2022, de déléguer à l'Agence de Développement Territorial (l'intercommunale IDEA) la mise en concession des bornes qui seront installés sur le territoire communal.

